

Le langage SMS s'invite aux cours

POLÉMIQUE Un manuel scolaire controversé

Jtm » (je t'aime), « 2m1 » (de main), « koi29 » (quoi de neuf), « bi1 » (bien), « eske » (est-ce que) « mdr » (mort de rire) et le très classique « lol » (laughing out loud, rire aux éclats). Tous ces mots appartenant au langage SMS circulaient jusqu'ici sur les téléphones portables, principalement entre enfants, ados et jeunes adultes, sans que personne ne s'en émeuve vraiment. Mais voilà que ces expressions se retrouvent dans un manuel scolaire comportant des exercices grammaticaux à l'attention d'écoliers francophones de quatrième primaire, la mission pour les élèves étant de traduire ces abréviations en français. Et là, c'est l'indignation, comme on peut le constater sur les réseaux sociaux.

« L'exercice controversé développe la capacité de décodage de l'élève »

CÉDRICK FAIRON, UCL

Ainsi, sur Facebook, Alexis lance-t-il une kyrielle de questions teintées de colère : « *Y a-t-il un ministre de l'Enseignement obligatoire dans la salle ? Qui a osé valider ça ? Qui a osé mettre le langage SMS au programme du cours de français ?* » S'ensuit plus de 1.200 partages, assortis de très nombreux commentaires outrés. « *Franchement, cela me choque de voir des trucs comme cela et que ce soit officiel en plus... Mais on ne leur apprend vraiment plus rien à l'école ! Moi je suis contre ce genre de nouveauté,* » écrit Giorgio. « *Blasphème,* » réagit carrément Yaksha.

Précisons que cet émoi est essentiellement populaire, puisque le manuel incriminé a reçu l'aval de l'administration de l'Ensei-

gnement et de sa ministre de tutelle, Joëlle Milquet. Les pouvoirs publics se seraient-ils fourvoyés en cautionnant l'usage du langage SMS à des fins pédagogiques ? « *Je ne le pense pas,* » répond Cédric Fairon, professeur de linguistique à l'UCL, qui, il y a 10 ans, a coordonné une grande enquête sur le langage SMS en Belgique. « *Selon moi, cet exercice développe la capacité linguistique de l'élève à faire le lien entre une abréviation et le mot qui se cache derrière. Il s'agit d'un effort de décodage. Cette démarche pédagogique présente deux autres vertus. D'abord, elle permet à l'école de rester connectée à la réalité linguistique du moment, ce qui motive l'élève à travailler. Ensuite, elle montre clairement à l'enfant la différence entre le langage SMS et la langue normée, ce qui a de quoi le faire réfléchir à l'usage des mots selon le contexte dans lequel il s'exprime et à avoir un regard critique sur le langage SMS.* »

Au-delà de ces considérations pédagogiques, cette affaire prouve, une nouvelle fois, que le langage SMS est perçu comme une menace pour la langue française. Il serait en train de la dégrader, ce qui représenterait une catastrophe pour notre patrimoine linguistique. « *Rien n'est moins vrai,* estime Cédric Fairon. *Le langage SMS n'est qu'un code écrit utilisé dans une communication par téléphones interposés. Il coexiste avec la langue française. Il n'a en rien vocation à la perturber ou à la remplacer.* » On imagine aisément que les enseignants et les parents n'ont pas attendu ce fameux manuel et ses exercices pour expliquer tout cela aux enfants. ■

JULIEN BOSSELER